

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NOTRE PROJET POUR LE MUSEE DES TISSUS

**La Ville de Lyon et la Métropole ont été les premières à s'engager pour sauver le Musée des Tissus à l'appel de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) propriétaire.**

Ceci dans un contexte où l'ensemble des collectivités et des institutions (collectivités territoriales et CCI) subissaient des réductions significatives de leurs dotations budgétaires.

**Afin d'aboutir à une solution réaliste, Gérard Collomb, alors Maire de Lyon et Président de la Métropole, David Kimelfeld et Georges Képénékian devenus aujourd'hui respectivement Président de la Métropole et Maire de Lyon,** sont convaincus que l'avenir des musées des Tissus et des Arts décoratifs doit s'appuyer sur une étroite coopération public/privé, tant dans la définition et la gouvernance du projet que dans son financement.

À leur demande, Sylvie Ramond, Directrice du musée des Beaux-Arts et Hélène Lafont-Couturier, Directrice du musée des Confluences se sont investies, avec leurs équipes, dans les réflexions préalables qui ont abouti au scénario d'un projet ambitieux, pérenne et durable permettant la sauvegarde des collections et leur rayonnement au niveau local, national et international.

**Ce scénario proposé par la Ville et la Métropole permet que les collections soient principalement montrées au musée des Confluences (750 000 visiteurs) et au musée des Beaux-Arts (300 000 visiteurs par an) et dans l'un des hôtels particuliers du site actuel par des expositions sur ces trois sites.** Il repose sur l'excellence scientifique et culturelle de ces grandes institutions sur des domaines largement déployés à l'étranger et permet de préserver et valoriser les collections, grâce à l'expérience et au savoir-faire des équipes qui travaillent dans les huit musées des deux collectivités.

**Ce scénario est fondé sur la création de réserves,** conservées dans un lieu adapté et dans des conditions aux normes **et d'un centre de ressources de haute-qualité,** dont une partie importante pourrait être créée au sein du musée des Confluences de façon à mieux répondre aux demandes des chercheurs, des créateurs et des industriels. Une valorisation des collections par les outils numériques (bases de données, etc.) est également à imaginer.

**Ce projet porte sur la vente par la CCI de l'un des deux hôtels particuliers accueillant aujourd'hui les musées** afin de garantir économiquement par les recettes dégagées le maintien d'un lieu de conservation et d'assurer une présentation des collections au sein du nouveau pôle muséal.

L'investissement est estimé **entre 15 et 18 M€ si un hôtel particulier est conservé, avec un coût de fonctionnement équivalent à la charge nette actuelle.**

**Actuellement, le modèle porté par la CCI et la Région est basé sur un financement essentiellement public,** porté principalement par la Région. Sans l'apport des collectivités publiques, son déficit d'exploitation est désormais estimé à au moins 2,5M€ par an contre 1,7M€ par an actuellement ! Quant au coût d'investissement compris entre 25 et 30 M€, il est lui aussi porté quasi-exclusivement par le public.

**La Ville de Lyon et la Métropole interrogent donc le caractère d'un projet dimensionné autour d'un tel déficit d'exploitation à la charge des seules collectivités publiques.**

**La question se pose d'autant plus que l'État et la CCI indiquent clairement que leurs participations financières n'excéderont pas trois ans pour le premier et la fin du mandat de son actuel Président pour la seconde** C'est à dire une impasse de plus de 500 K€ par an à compter de 2021 en intégrant des travaux à effectuer dès la deuxième année de fonctionnement de ce nouveau projet.

La Ville et la Métropole défendent la mise en œuvre d'un projet pragmatique et ambitieux à la hauteur de l'excellence de ses collections et du rayonnement de la métropole lyonnaise avec la volonté de mobiliser autour de cette dynamique la CCI, la Région, l'Etat et le milieu économique.